



Ville de
MIONS



2026



FÊTE



DE LA NATURE & DE L'AGRICULTURE



La ville vous offre

VOS POULES PONDEUSES



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR L'ADOPTION DE POULES PONDEUSES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

NOMBRE DE POULES 1

SOUHAITÉES : 2

Adoption

DE POULES PONDEUSES



Distribution lors de la **Fête de la nature** (suivant disponibilité - 100 poules seront disponibles pour l'adoption - sinon, une date ultérieure vous sera communiquée).

CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'ADOPTION DE POULES PONDEUSES

Dans le cadre de la politique municipale de réduction des déchets et de développement durable, la commune offre des poules pondeuses à ses administrés. Ce geste implique un engagement responsable de la part des bénéficiaires.

En recevant ces animaux, je m'engage à respecter la présente charte :

1. Bien-être animal

Je m'engage à prendre soin des poules tout au long de leur vie.

Je leur fournirai une nourriture saine, de l'eau propre et fraîche en permanence.

Je veillerai à leur sécurité contre les prédateurs (renards, chiens, fouines, etc.).

Je garantirai des soins vétérinaires en cas de besoin.

2. Conditions d'accueil

Je dispose d'un espace suffisant : au minimum 10 m² de terrain par poule en extérieur, clôturé et sécurisé.

Je leur fournis un poulailler propre, abrité, bien ventilé et nettoyé régulièrement.

Je prévois des perchoirs, des pondoirs, de la litière propre (paille ou copeaux) et un lieu sombre pour pondre.

3. Respect du voisinage et des règles locales

Je suis informé(e) que la détention de poules est interdite en immeuble d'habitation collectif, sauf autorisation expresse de la copropriété.

Avant toute adoption, je m'engage à vérifier le règlement

de copropriété ou d'urbanisme, le cas échéant.

Je veille à la propreté et à la gestion des nuisances (odeurs, bruit, déjections) pour ne pas gêner mes voisins.

4. Engagement durable

Je m'engage à ne pas abandonner les poules, ni à les céder sans m'assurer qu'elles recevront de bonnes conditions de vie.

Je suis conscient(e) que les poules ne pondent pas indéfiniment : je les accueille comme des animaux de compagnie et non comme de simples «productrices d'œufs».

En cas d'impossibilité d'en prendre soin, je m'adresse à la mairie ou à une association spécialisée.

5. Respect de la réglementation

Je respecte le Code rural et de la pêche maritime relatif à la protection des animaux.

Je suis conscient(e) que des contrôles peuvent être effectués et que tout manquement peut entraîner la récupération des animaux.



Je m'engage à respecter la Charte d'engagement pour l'adoption de poules pondeuses

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date :

Signature :